



PERMIS D'HABITER

DECISION N° 2843



LE PRÉSIDENT DU CONSEIL MUNICIPAL D'AGADIR

BUREAU MUNICIPAL D'HYGIÈNE

MEDLOUK DIRECTEUR
 B. M. H.

Vu le Dahir portant loi N° 1.03.297 du 25 Kasin (123/03/Octobre 2003)
 Vu le Dahir N° 1.982.31 du 15 Hija (112/17 juin 1992) portant promulgation
 De la loi n° 12 relative à l'urbanisme
 Vu l'autorisation de construire N° 1/08
 En date du 20/11/2008 relative à la construction
 De l'opération habile coût et social RIAD ANZA :
 53 immeubles habile coût en (R+1) : 784 Appartements, 23 Studios
 et 5 Commerces
 21 immeubles Sociaux en (R+4) : 385 Appartements, 64 Commerces

CONTROLE PARASISMIQUE



Vu le procès verbal de la commission de conformité
 En date du 22/06/2012 sur proposition de cette commission
 Vu l'attestation de conformité délivrée par l'architecte en date du

Directeur d'Agence

DECIDE

M. EL BANI les travaux ayant été achevés et reconnus conforme au plan
 Approuvés: l'autorisation d'occupation des locaux est accordée à Mr

PROTECTION CIVILE



Nom et prénom ou raison sociale	AL OMRANE AGADIR
N° C.F.N. ou Registre de commerce	/
Adresse de Résidence	Angle Av 29 Février et Bd Cheikh Saadi N.T.
Lieu de situation de la parcelle	ANZA
Superficie de la parcelle	3633 M2
Superficie construite	77273 M2
Destination de l'immeuble (habitation ou Commerce)	Commerce + Habitation

AGADIR LE 03 AOÛT 2012

A.E. PRÉSIDENT